

Rapport de questions/réponses n°03- RFP N°01/2019/PNUD/COMbis

A :	Prestataires qui ont l'intention de soumissionner au RFP N°01/2019/PNUD/COMbis
De :	PNUD Comores
Sujets :	Recrutement d'un Bureau d'étude international pour l'élaboration de la cartographie des risques et la mise en place d'un système national d'alerte précoce multi aléas
Référence :	RFP N°01/2019/PNUD/COMbis
Date :	29/01/2020

Le Service des Approvisionnements du PNUD Comores a reçu une série de questions relatives à l'appel d'offres. Les questions reçues et les réponses sont reprises dans le tableau ci-dessous :

#	QUESTIONS	REPONSES
1	P32 : Développer une modélisation et un outil de surveillance des risques et impacts dans les contextes climatiques actuel et des projections de changement climatique des socio-économiques, Peut-il être précisé la nature de l'outil de surveillance demandé ? Les études du Système d'Alerte Précoce (SAP) ont-elles déjà été réalisées ? ou seront-elles faites à la suite de cette étude ?	<i>L'outil de surveillance demandé est de développer une plateforme devant permettre d'avoir toutes les informations hydrométéorologiques à temps réel pour anticiper les risques.</i> <i>Non les études du SAP ne sont pas encore réalisées. Un consultant international sera recruté pour élaborer ladite étude (SAP). Le SAP se fera parallèlement aux études de cartographie.</i>
2	P32 : En concertation avec les collectivités locales, identifier et prioriser les mesures de mitigation durables (matérielles et immatérielles) pour la prévention des risques inondations, cyclones, montées des eaux et mouvements de terrain, dans les zones d'intervention du projet, en vue de développer le plan de prévention de ces principaux risques : dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques le consultant doit-il intégrer un règlement de l'urbanisation ? (Comme les PPR en cours de réalisation sur Mayotte). Par ailleurs à quel niveau doivent être définies les mesures de mitigation durables : s'agit-il d'une liste d'actions hiérarchisées et chiffrées définissant les études/travaux devant être réalisés sur chacune des	<i>Exact, nous aurons besoin d'un règlement de l'urbanisation dans les sites d'intervention.</i> <i>Effectivement, il s'agit de nous proposer une liste d'actions hiérarchisées et chiffrées définissant les études/travaux devant être réalisés sur chacune des</i>

	zones cibles ? Quel est le niveau de définition (précision) attendu de ces actions ?	<i>zones cibles. Toutefois, il faudrait que chaque proposition soit bien détaillée.</i>
3	Est-ce que le formulaire Event Details est à remplir par les soumissionnaires et doit être joint à la proposition ou sert-il juste à l'évaluation des propositions ?	<i>Prière vous référer à la section 6 de l'appel d'offres: FORMULAIRES DE SOUMISSION / LISTE DE CONTROLE</i>

